



Remboursement caution principal

Par rana, le 29/10/2008 à 14:09

bonjour,

je suis caution principal pour un emprunt contracté en 1988 pour l'achat d'un fond de commerce mis en liquidation en 1989.

Depuis 1990 je rembourse une somme mensuelle correspondant au règlement de cette caution.

aujourd'hui, la banque me demande de réévaluer le montant mensuel de ces remboursements.

j'ai demandé un état de notre situation qui m'a été adressé. Capital restant d'environ 3000 Euro + 60000 Euro d'intérêts

est-il possible de négocier le montant des intérêts dus et si oui dans quelles proportions ?

merci pour votre réponse

cordialement

Rana